

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 5 MARS 2018

Procès-verbal d'une assemblée publique de consultation tenue le 5 mars 2018 à 19 h en la salle du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion pour soumettre le projet de règlement n° 1270-58 à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

### Présences :

Les conseillères M<sup>mes</sup> Josée Clément, Jasmine Sharma, Céline Chartier, Diane Morin ainsi que les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

### Sont également présents :

Le directeur général M. Martin Houde et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

En début d'assemblée, le maire mentionne que le Conseil a adopté le 5 février 2018 le projet de règlement n° 1270-58. Il explique ensuite aux personnes présentes la nature de ce projet de règlement.

### **Projet de règlement n° 1270-58 intitulé :**

« Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme n° 1270 afin de modifier les limites des affectations du sol *Industrie mixte (I-M)* et *Commerce artériel (C-A)* dans le Parc d'affaires des Artisans ».

Ce règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation des personnes habiles à voter.

À la suite des explications données par le maire, les personnes présentes qui souhaitent s'exprimer sur ce projet de règlement sont invitées à le faire.

Toutes les personnes qui souhaitaient s'exprimer sur ledit projet de règlement ayant eu l'occasion de se faire entendre devant les membres du Conseil, l'assemblée est levée à 19 h 04.

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier